

**MAIRIE
D'
ASCROS**



ASCROS, le 14/12/2017

06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

Compte-rendu de la Réunion en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Du Samedi 2 Décembre 2017

Président : Vincent GIOBERGIA.

Elus présents : ANGELIN René avec procuration à Vincent GIOBERGIA, BASSI-CARLIN Colette, BECCARIA Yann avec procuration à Christiane GIOVANNESCHI, BLAIN Michel avec procuration à BASSI-CARLIN Colette, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, GIOVANNESCHI Christiane, HAMES Nicole, RAYBAUD Alain, SGARRONI Alain.

Secrétaire de séance : Nicole HAMES, désignée à l'unanimité.

=====
Ordre du Jour : Ecole d'Ascros, et RPI; Epicerie communale; Appartements communaux ; Emplois communaux ; Bar/Restaurant communal sur la Place du Village ; Bibliothèque/Médiathèque municipale d'Ascros, et Association Ascrothèque ; CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif ; Requête de Monsieur Ludovic GASTAUD ; Requête de M. Cedric DABBENE ; Requête de M. Albert SANTINI ; Requête de Mme Colette WOLFEL ; Requête de Mme Elodie LEJEUNE ; Requête de M. Alain RAYBAUD ; Requête de M. Richard SANCHEZ ; Requête de M. et Mme ABRIAL ; Requête de M. et Mme Joseph et Myriam GASTAUD ; Projets communaux : Jardin d'enfants, ... ; Bassin d'eau potable d'Ascros et SIVOM de Rourebel ; Assainissement-station d'épuration et 2^{ème} tranche raccordement de Sainte-Anne ; Voiries communales 2016 et 2017 - Dotations cantonales ; CAT-NAT 2016 et DETR 2017 ; PNR - Parc Naturel Régional des Pré-Alpes d'Azur; SDEG : travaux et illuminations de Noël ; Ferme Thérapeutique d'Ascros, et Association partenaire ISATIS ; Festivités de fin d'année - CCAS; Divers.

=====
0) Ouverture de la séance à 13 heures 30 :

Ouverture de la séance par M. Le Maire, avancée d'une heure en raison des conditions météorologiques extrêmement défavorables, et acceptées à l'unanimité, avec un Bonjour de M. Le Maire à toute la nombreuse Assemblée présente. Mme Nicole HAMES a été nommée à l'unanimité, Secrétaire de séance.

Adoption du compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal, en date du 16/09/17 :

Remerciement à M. Thomas CUEVAS, Président du Comité des Fêtes d'ASCROS, pour avoir prêté ses tables pour le repas de la Saint Donat 2017.

RAS.

1) Ecole d'ASCROS - RPI :

Les enfants de l'école de LA PENNE ont envoyé une jolie carte postale de PARIS, où ils étaient en « classe découverte » (semaine 47).

Les enseignants ont proposé un rééquilibrage des effectifs ==> 11 enfants à ASCROS, 11 enfants à LA PENNE.

Le regroupement pédagogique est toujours menacé, menace toujours présente à l'école de LA PENNE : à voir avec Monsieur l'inspecteur d'Académie.

Une photo prise lors de la rentrée scolaire 2017-2018, aux côtés de Monsieur Charles-Ange GINESY a été envoyée à Monsieur Philippe ROBERT, qui nous a remercié.

-Conseil d'école :

-Faire la réparation de la serrure du portail et un point de soudure sur le grillage, par le ferronnier.

-Pétition de l'Association des parents d'élèves estimant le parapet devant le portail de la cour, qui longe la RD 27, dangereux pour les enfants. -Demander à Madame CAMAGNE, Architecte de la commune et également à un bureau d'études.

-Courrier des parents de l'enfant Ange LAZZARI à M. C-A GINESY car il a été refusé au ramassage scolaire. Problème résolu.

-Demande de subvention de Monsieur Eric CEZERAC, Directeur de l'école de LA PENNE pour une classe de neiges à BEUIL les LAUNES, du 22/01 au 26/01/2018 à chacune des communes du RPI 3 x 600,00 euros.

Coût total du séjour : 2 800,00 euros,

Participation de la commune d'ASCROS : 600,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

-2^{ème} cour de l'école, création d'un terrain multi-sports avec revêtement synthétique et accès handicapé. Projet porté par la CCAA dans le cadre de la dotation cantonale : part communale 18 000,00 euros.

Le Président de la CCAA, Charles-Ange GINESY, a demandé à ce que le financement communal soit porté par la dotation cantonale 2018.

2) Epicerie communale :

Réunion organisée dans les locaux de la Mairie avec tous les membres de l'Association « Le Four à pain d'ASCROS », Monsieur le Maire et deux adjoints, Mme Nicole HAMES et M. Alain SGARRONI, et deux conseillers municipaux, Mme Christiane GIOVANNESCHI et M. Henri DILMI.

==> Refonte de la convention d'occupation des locaux et sortir le four communal de la convention. Un accord a été pris par toutes les parties en présence.

-Travaux de peinture dans les locaux, réalisés par l'Association, prise en charge des produits par la commune.

-Travaux au four communal : à voir après la refonte de la convention d'occupation, le four restera exclusivement en gestion communale.

-Compteur d'eau : séparer l'alimentation de l'Institut « L'In Beauté » et l'Epicerie, intervention à réaliser par le plombier SEGURA. En attente.

-Pose de nouveaux volets sur le bâtiment par M. Laurent BRIET / entreprise RENOV STORES.

Compteur EDF à mettre au nom de Jean-Philippe PICQUETTE. Fait.

-Pas de suite à donner à M. David LAURENT, candidat pour la reprise du commerce.

3) Appartements communaux :

Appartement 2101 : toujours loué à l'entreprise MCCF (restauration des pylônes électriques) ;

Appartement 2100 toujours loué à M. Joseph CARUSO, prévoir la réparation de la porte abîmée.

4) Emplois communaux:

- Demande d'emploi :
- M. Alain BERTOLI de SAINT ANTONIN : pas de suite à donner car cette personne est trop handicapée pour le poste à pourvoir. Il demande une aide virtuelle à M. le Maire d'ASCROS.
- Mme Bénédicte de COSTER : vérifier son inscription à Pôle Emploi ;
- Emplois aidés : dérogation accordée par Mme La Sous-Préfète Nice-Montagne, Gwenaëlle CHAPPUIS, pour la reconduction d'un emploi aidé.
- Règlement intérieur transmis par le CDG à revoir au prochain conseil municipal et à adapter à la collectivité d'ASCROS (recommandé).
- Heures de déneigement par Jean-Christophe LENTINI à payer en plus de ses heures hebdomadaires : exceptionnellement accepté.
- Entretiens à prévoir :
Jean-Christophe LENTINI avec M. Alain SGARRONI et Colette BASSI.
Isabelle RAYBAUD avec M. Vincent GIOBERGIA et Colette BASSI.
- Contrat d'assurance de groupe : la commune donne mandat au CDG pour la mise en concurrence dans la renégociation du contrat d'assurance de groupe.

Vote : Pour, à l'unanimité

5) Bar - Restaurant Communal d'ASCROS :

Membres de la commission :

- M. Vincent GIOBERGIA, Mme Colette BASSI, Mme Nicole HAMES, M. Jacques BERNARD, M. Henri DILMI, M. Charles PACCINO, M. Alain SGARRONI.
- Un budget prévisionnel est présenté aux candidats.
 - 3 candidatures exploitables sur 12 présentées, finaliser en rencontrant toutes les possibilités.
 - Réunion de la commission avant le 31 décembre pour choisir un candidat.
 - Subvention accordée, par le Conseil Départemental 06, pour l'acquisition de la licence IV : 5850,00 euros (25% payé : 1463,00 euros) en attente solde.
 - Subvention des travaux d'aménagement : en instruction dans les services du Département.

6) Bibliothèque - Médiathèque Municipale et association ASCROTHERQUE:

- L'ordinateur de la Bibliothèque est réparé.
- Les horaires de Sophie CHAILLAN sont les suivant : tous les samedis matins de 9 h 30 à 10 h 30.
- Mme Arlette ALZIARY peut peut-être assurer du bénévolat, à voir avec elle et voir également avec le Président de l'Ascrothèque, M. PACCINO pour des membres bénévoles.
- Fêtes Médiévales du 08/07/2018 : réunion le samedi 23/12/17 à la Mairie. Quelques troupes sont venues voir le site d'ASCROS et prévoient des combats à pied sur la Place, des échoppes partout dans le village et des campements sur la Place de l'Eglise et dans la cour de l'Ecole.
- Demandes de subventions faites au Conseil Régional et au Conseil Départemental pour l'Association Ascrothèque et l'Association Entrevalaise.

7) CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif :

- Réunion prévue à la Mairie le 20/12/17 avec les membres qui pratiquent la gymnastique.
- Terrain de boules : prise en charge du nivellement et de l'aménagement par le CDOS et intervention de leur part afin de déroger à l'obligation de l'accès « handicapé », à vérifier avec M. Philippe MANASSERO.

8) Requêtes :

Requête de Monsieur Ludovic GASTAUD :

- Modification de son branchement sur le réseau d'assainissement collectif et compteur d'eau posé en façade : en attente d'éléments précis du Maître d'œuvre + plan pour les deux demandes.

-Conformité du Permis de Construire à revoir avec les services de la DDTM.

Requête de M. Cédric DABBENE :

Possibilité de mise en place d'un panneau routier Lieu-dit « STRECH », demande faite auprès des services de SDA CIANS VAR, en entente de réponse. *attente -*

Requête de M. Albert SANTINI :

Demande un accès au Cimetière pour fauteuil roulant (difficulté pour rouler dans les graviers) ==> voir la réglementation des cimetières avec d'autres mairies. En fonction de la réponse : prendre les dispositions nécessaires.

Requête de Mme Colette WOLFEL :

-Réparation de la toiture du four Communal en copropriété : 2/3 Copropriété WOLFEL, 1/3 Commune d'ASCROS.

Facture de l'entreprise Refail KANINA : 517,00 euros à la charge de la Commune.

-Réparation de la toiture de la copropriété C 138 (anciennement IBERTI) : 1/2 I. RAYBAUD, 1/2 Commune d'ASCROS.

Facture de l'entreprise KANINA : 187,00 euros à la charge de la Commune.

Requête de Mme Elodie LEJEUNE et M. Julien COLANDINI :

-Demande la pose d'un panneau « Interdiction de klaxonner », demande à transmettre auprès des services de SDA CIANS VAR.

-Demande de numérotation de la voie : finir la pose des plaques de rues et contacter les services de LA POSTE afin de mettre en place une numérotation de voirie.

-Demande de disposer d'un terrain communal pour leur cheval :

Proposition de leur mettre à disposition, selon commodité, une partie de la parcelle D 492, gracieusement, avec le débroussaillage à leur charge ou une partie de la parcelle D 509 avec participation financière de 150,00 euros par an.

Vote : Pour, à l'unanimité

Requête de Monsieur et Mme Laurent BRIET :

Souhaiteraient acquérir une partie (environ 1000 m2) de la parcelle communale D 492 et une partie de la parcelle D 509.

Une évaluation financière sera demandée aux services des Domaines pour la D 492.

D 492 superficie : 3000 m2

D 509 superficie : 30 000 m2 à l'étude du Conseil Municipal.

Requête de M. Alain RAYBAUD (Rourebel) :

Courrier réponse des services de SDA CIANS VAR concernant sa demande de travaux, pas d'opposition faite. 2 traverses de chemin de fer seront posées « côté montagne », en face de ses garages à Rourebel.

Requête de l'APOGE pour M. Richard SANCHEZ :

L'organisme APOGE est chargé de la curatelle de M. Richard SANCHEZ.

Proposition à la Mairie de vendre le bien de M. SANCHEZ cadastré D 201 à Rourebel (actuellement bien dégradé).

La commune d'ASCROS fera une proposition pour un don à la commune pour un euro symbolique en prenant les frais à sa charge.

Requête de M. André ABRIAL :

Lettre de doléances concernant la dégradation du haut du hameau de Rourebel.

Vérification de la responsabilité de la commune par une visite sur site.

Le Conseil Municipal va voir avec M. Alain RAYBAUD pour faire le tour du hameau.

Requête de M. et Mme Joseph et Myriam GASTAUD :

Demande de réfection du mur de soutènement du chemin communal, au Quartier Boyère, endommagé lors des dernières intempéries.

Ce désordre a été pris en compte dans le dossier CAT-NAT 2016 déposé par la Mairie auprès des services compétents de la Préfecture des A-M avec un devis de 5650,00 euros. Il sera traité dès retour des services préfectoraux.

9) Projets communaux :

Jardin d'enfants :

Terminé.

-Serrure à poser sur le portillon.

-Pose d'un panneau « Interdiction de fumer » et gazon à semer au printemps.

-Proposition de poser un banc double en bois au milieu, selon possibilité.

-Inauguration prévue au printemps 2018.

Horloges du clocher :

Pas d'éligibilité au Conseil Départemental, donc retrait de la délégation de Maîtrise d'Ouvrage de la CCAA, mais en conservant le subventionnement maximum.

Livraison début 2018.

Vote : Pour, à l'unanimité

Plaques de rues :

-A terminer => courrier à faire auprès des services de LA POSTE concernant la numérotation de la voirie et signalétique.

-Demande supplémentaire de panneaux à l'entreprise « PROVENCE SIGNALISATION » : panneau « véhicule électrique » à poser à la borne d'alimentation et panneau « sortie d'enfants » et « Attention enfants » à poser près du portail de l'école.

Véhicule électrique :

-Commande faite d'un CITROËN Berlingo.

-Installation de la borne d'alimentation électrique selon le devis de l'entreprise MICOL DE 3500,00 euros TTC.

-Travaux de tranchée financés par la Dotation cantonale.

-Le véhicule sera porteur de publicités.

-La commune va se renseigner pour le rechargement des véhicules privés.

Vote : Pour, à l'unanimité

Rénovation et sécurisation des Ruines du Chateau :

-Relevé topographique à faire par M. Benoît LEVIER - Géomètre.

-Situation de l'entreprise « A CHAUD A SABLE » : 15 766,27 euros TTC.

-Mission de l'architecte Mme Agnès SOURD TANZI : 900,00 euros pour la mise à niveau du chantier et la reprise des travaux déjà faits et 6800,00 euros pour exécuter la 2^{ème} tranche (table d'orientation).

Ces travaux se font avec le concours de la Fondation du Patrimoine après la signature d'une convention de partenariat pour une souscription proposée à la population.

Vote : Pour, à l'unanimité

-Faire un courrier à M. Jean-Claude GUIBAL, Maire de MENTON, pour la venue de Son Altesse Sérénissime ALBERT DE MONACO, au village (dossier complet à transmettre).

-Intégrer la restauration des retables dans la convention avec la Fondation du Patrimoine.

-Devis de restauration des 2 tableaux :

« La Vierge au Rosaire » : 11 160,00 euros HT

« Le Christ sur la Croix » : 15 480,00 euros HT

Total : 26 640,00 euros HT subventionné à 80 %.

Vote : Pour, à l'unanimité moins deux abstentions

Etanchéité rue de la Bourgade (propriété CERTALDI) :

-Faire réaliser l'expertise de la rue par un professionnel.

-Dossier à jumeler avec la réparation des escaliers de Rourebel (rue Est).

Amendes de Police :

3201,00 euros.

Droits de mutations :

104 993,00 euros.

FRAT :

12 600,00 euros de subvention par le Conseil Régional pour l'acquisition du studio IBERTI, dans le cadre du FRAT.

Fonds de péréquation de la taxe professionnelle (CFE) :

21 157,00 euros.

Réseau ORANGE :

Mise en conformité du réseau.

Monument aux Morts :

Subvention de 3090,00 euros par le Conseil Régional.

Demande subvention complémentaire auprès des services du Conseil Départemental.

Dotation Cantonale 2016 :

-Voirie réalisée sur la commune,

-Terrassement et goudronnage de la parcelle communale C 865,

-Tranchée pour l'alimentation de la borne électrique pour le véhicule communal.

-Tranchée d'alimentation d'eau de M. Yves JUGLARIS sur la parcelle C 865, à voir.

Dotation cantonale 2017 :

-En attente de subvention pour la toiture de l'ancienne Mairie.

-Revoir le goudronnage de la route de la Barma selon les doléances de Messieurs PAGANETTI, DI VINCENZO et GASTAUD Jean-François, à voir lors du goudronnage de la parcelle C 865.

-Création d'une « Association des usagers de la Route Agricole » :

Président : Jean-Luc VALTIER, Vice-Président Vincent GIOBERGIA.

Parking de Rourebel :

-Dépose de gravier et de tout venant sur le parking, récupéré lors des travaux de mise en conformité des pylônes électriques par l'entreprise MCCF, sous le contrôle de M. Mathieu LABEILLE.

-Suite à ce chantier les pistes d'accès créées au Quartier Fuont de la Vie, sont conservées.

Cave de Mme Joëlle CANAL :

Mise en vente, la commune d'ASCROS fera une proposition de prix après évaluation des services des Domaines.

10) Bassin d'eau potable d'Ascros et SIVOM de Rourebel :

- Etudes géotechniques : Parcelles C 328 et C 333 par le SIVOM de Rourebel.
- Achat de la parcelle C 333 appartenant à Mme Marika BESANCON pour 450,00 euros, grâce à l'intervention de la SAFER.

11) Assainissement - station d'épuration au Village (Fuont Basse) et 2^{ème} tranche de Sainte-Anne :

- En attente recours DP et délibération.
- Nouveau rendez-vous chez le notaire, Me Céline BRUNET-BECK deuxième quinzaine de Janvier 2018.
- Intervention à faire auprès de M. Charles-Ange GINESY, Président du Conseil Départemental pour conserver les subventions.
- Pré-réunion de chantier : début des travaux en avril 2018.
- Ordre de service en attente de la signature de l'acte notarié.

12) CAT-NAT 2016-DETR 2018 :

- Accusé réception des services de la Préfecture des A-M pour la réception du dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR.
- Dossier Véronique GASTAUD : en cours d'instruction ==> voir avec le Médiateur de la République, courrier à faire.
- M. et Mme BORRELLY proposent une participation financière aux travaux.

13) PNR - Parc naturel Régional des Pré-alpes d'Azur :

M. Henri DILMI, Conseiller Municipal remplace M. Alain RAYBAUD comme suppléant, M. Vincent GIOBERGIA titulaire.

Vote : Pour, à l'unanimité

14) SDEG :

- Subvention d'Eclairage Public : Chemin de la Barma, Rue du Caïre de Ville, Hameau des Crottes, Terrain de jeux de boules, 16 342,00 euros représentant 80 % de 20 427,00 euros HT.
- Se renseigner auprès des services de la ville de MONACO pour récupérer des illuminations de Noël.
- Pose des illuminations de Noël sur la commune.

15) Ferme Thérapeutique d'Ascros et Association partenaire ISATIS :

- CEPON : la réduction d'aide budgétaire initialement prévue de 10 % passe à 7,5 %, grâce notamment à une intervention de M. Le Maire, auprès du Président du Conseil Départemental.
- Chambre 33 : les travaux réalisés par l'entreprise Nicolas JUGLARIS sont bien avancés. La commune se rapprochera des services de la CCAA pour le paiement de l'indemnité d'assurance dans le cadre de la dommage ouvrage.

16) Festivités de fin d'année :

Spectacle pour les enfants : « La Chanson des Joux » par la troupe « Une petite voix m'a dit » le samedi 16 décembre 2017 à la Mairie.
Délibération du CCAS.

Vote : Pour, à l'unanimité

17) Divers :

- Récupération des anciennes plaques de rues à la demande de M. Jean HIRTH. A voir.
- Cérémonie des vœux de Monsieur le Maire : 20 janvier 2018.

Association SANTE ESTERON :

Cotisation 2018 : 160,00 euros (1 euro par habitant).

Vote : Pour, à l'unanimité

-Remerciement de M. Charles-Ange GINESY pour le courrier de félicitations adressé lors de son élection à la Présidence du Conseil Départemental.
-Requête de M. Alain SGARRONI qui souhaite le remplacement des ordinateurs de la Mairie.
-Plan de Sauvegarde Communal actuellement en instruction dans les services compétents de la Préfecture.
-Mariage de Florian CHENET et Laura DELOMMEZ prévu le samedi 7 juillet 2018 : 14 h à la Mairie, 15 h à l'église.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 18 heures, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA

